

BAREME DES HONORAIRES DE TRANSACTION

Barème à compter du 01/02/2019

TRANSACTIONS :

PRIX DE VENTE	HONORAIRES T.T.C
Jusqu'à 19 999 €	3 000 €
De 20 000 à 39 999 €	4 000 €
De 40 000 à 59 999 €	5 000 €
De 60 000 à 79 999 €	6 000 €
De 80 000 à 139 999 €	7 000 €
De 140 000 à 179 999 €	8 000 €
De 180 000 à 199 999 €	10 000 €
De 200 000 à 229 999 €	11 000 €
De 230 000 à 259 999 €	12 000 €
De 260 000 à 279 999 €	14 000 €
De 280 000 à 319 999 €	15 000 €
De 320 000 à 349 999 €	16 000 €
De 350 000 à 379 000 €	17 000 €
De 380 000 à 409 999 €	18 000 €
De 410 000 à 439 999 €	20 000 €
De 440 000 à 469 999 €	21 000 €
De 470 000 à 499 999 €	22 000 €
De 500 000 à 549 999 €	24 000 €
De 550 000 à 599 999 €	26 000 €
Au-delà	5 %
Terrains	10 %
Immeuble à usage commercial ou industriel	12 %
Fonds de commerce cession de baux et parts sociales	12 %
Avis de valeur 150 € TTC	
L'avis de valeur est gratuit si le client s'engage à vendre son bien dans notre agence.	

*TVA au taux légalement en vigueur, actuellement de 20%.
Nos honoraires sont à la charge du vendeur.*

AGENCE IMMOBILIERE TUSCULUM France – 4a, rue des Jardins – F-57300 MONDELANGE – TEL : 03 82 88 61 04

Achat – Vente – Location

SARL au capital de 3 000€ - Siret 822 956 884 00024 – Code APE 6831Z – Carte professionnelle n°CPI 5705 2016 000 014 109 délivrée par la CCI de la Moselle.

RCS THIONVILLE TI 822 956 884

www.tusculum.fr

BAREME DES HONORAIRES DE TRANSACTION

LOCATION :

LOCATION		
Honoraires conformes à la loi n°2014-366 du 24 mars 2014, dite loi « ALUR »		
PRESTATION	A LA CHARGE DU LOCATAIRE	A LA CHARGE DU BAILLEUR
Locaux d'habitation nus ou meublés (soumis à la loi du 6 juillet 1989, art 5) en cas de réalisation de l'ensemble des tâches (de la mise en location à l'état des lieux)		
Surface habitable du logement inférieure ou égale à 30m²	8€ maximum par m ² de surface habitable louée au titre des honoraires de visite, de constitution du dossier et de rédaction du bail. 3€ maximum par m ² de surface habitable louée au titre de la réalisation de l'état des lieux.	8€ maximum par m ² de surface habitable louée au titre des honoraires de visite, de constitution du dossier et de rédaction du bail. 3€ maximum par m ² de surface habitable louée au titre de la réalisation de l'état des lieux.
Surface habitable du logement supérieure à 30m²	7€ maximum par m ² de surface habitable louée au titre des honoraires de visite, de constitution du dossier et de rédaction du bail. 3€ maximum par m ² de surface habitable louée au titre de la réalisation de l'état des lieux.	7€ maximum par m ² de surface habitable louée au titre des honoraires de visite, de constitution du dossier et de rédaction du bail. 3€ maximum par m ² de surface habitable louée au titre de la réalisation de l'état des lieux.
Locaux d'habitation nus ou meublés (soumis à la loi du 6 juillet 1989, art.5) en cas de réalisation de l'une ou de plusieurs des tâches		
Entremise et négociation	/	50€ maximum
Visite du preneur¹	2€ maximum par m ² de surface habitable louée.	2€ maximum par m ² de surface habitable louée.
Constitution du dossier du locataire	2€ maximum par m ² de surface habitable louée.	2€ maximum par m ² de surface habitable louée.
Rédaction du bail	4€ maximum par m ² de surface habitable louée.	4€ maximum par m ² de surface habitable louée.
Etat des lieux location vide ou meublée	3€ maximum par m ² de surface habitable louée ² .	3€ maximum par m ² de surface habitable louée.

*La remise d'une note est obligatoire
Honoraires au 01/07/2017

TVA au taux en vigueur de 20% incluse

La surface habitable est celle définie par l'article R111-2 du Code de la Construction et de l'Habitation.

¹ Le montant TTC imputé au locataire ne peut excéder celui imputé au bailleur et demeure inférieur ou égal à un plafond fixé par voie réglementaire.

² Montant conforme au décret n°2014-890 du 1^{er} aout 2014

AGENCE IMMOBILIERE TUSCULUM France – 4a, rue des Jardins – F-57300 MONDELANGE – TEL : 03 82 88 61 04

Achat – Vente – Location

SARL au capital de 3 000€ - Siret 822 956 884 00024 – Code APE 6831Z – Carte professionnelle n°CPI 5705 2016 000 014 109 délivrée par la CCI de la Moselle.

RCS THIONVILLE TI 822 956 884

www.tusculum.fr



BARÈME DE NOS HONORAIRES DE GESTION

Agence partenaire en charge de la location
Chaque agence est juridiquement et financièrement indépendante

Formules

Prestations Ma Gestion Locative	SIMPLICITÉ à partir de 3,90% HT	GARANTIE TOTALE à partir de 4,90% HT + GLI
Mise en place du mandat de gestion	✓	✓
Versement mensuel des loyers et charges au bailleur dès règlement du locataire	✓	✓
Envoi de l'avis d'échéance à votre locataire mensuellement	✓	✓
Délivrance d'une quittance de loyer	✓	✓
Envoi mensuel d'un relevé de gérance par email	✓	✓
Révision annuelle du loyer en fonction de l'indice IRL	✓	✓
Paiement des charges de copropriété au syndic sur demande	✓	✓
Récupération de la taxe d'ordures ménagères auprès du locataire	✓	✓
Emission d'un projet de déclaration de revenus fonciers	✓	✓
Suivi des travaux, établissement de devis, commandes et règlements des fournisseurs	✓	✓
Suivi digital de votre parc locatif	✓	✓
Garantie Loyers impayés		✓
Déclaration et suivi des loyers impayés		✓
Paiement assuré le 5 de chaque mois (jour ouvré)		✓
Détériorations immobilières jusqu'à 10 000€		✓
Protection juridique		✓

LOYERS > nos taux sont dégressifs	SIMPLICITÉ	GARANTIE TOTALE
Un bailleur peut cumuler ses différents loyers pour bénéficier de la dégressivité	HT	HT
Loyers hors charges inférieurs à 1500€	5,90%	6,90% + GLI*
Loyers hors charges compris entre 1500€ et 2000€	4,90%	5,90% + GLI*
Loyers hors charges supérieurs à 2000€	3,90%	4,90% + GLI*

*GLI = Garantie Loyers Impayés à 2,50 % TTC (sans plafond de loyer, sans franchise, sur toute la durée du sinistre)

Offre Stationnement (Box ou parking) à 9,90 % HT



**Les honoraires de gestion s'appliquent sur toutes les sommes encaissées pour le compte du mandant.
Les honoraires de gestion sont 100 % déductibles des revenus fonciers (selon Loi de Finances en vigueur).
Taux de TVA en vigueur : 20 %, sauf TVA DOM-TOM 8,50%**



Barème valable à compter du 01/10/2021

Ma Gestion Locative - 1 Impasse Isaac Newton - CS 70335 - 85109 Les Sables d'Olonne Cedex - Tél. 02 51 32 01 94
Succursale : 1-3 rue Alessandro Volta - 2^{ème} étage - ZAC de la Fleuriaye - 44481 Carquefou Cedex - Tél. 02 40 52 17 89
contact@mgestionlocative.fr - Code APE 6831Z - Carte Pro CPI 8501 2018 000 030 507 CCI de Vendée
N° RCS La Roche-sur-Yon (85) 499 472 819 - Garantie CEGC Puteaux

www.mgestionlocative.fr